

noir, et dont l'écaillé porte en dedans des taches noires si l'huile est vieille, jaunes quand elle est jeune, faites les calciner sur un brazier, jusqu'à ce qu'elles rompent sans effort. Réduisez-les en poudre impalpable, en la passant au tamis de soie. Conservez cette poudre, dans un pot de ténacité bien bouché. Ne pas en avoir une trop grande quantité d'avance, car elle pourrait perdre de sa force.

Dose pour les hommes.—Prenez 62 grammes de cette poudre, que vous diviserez en quatre paquets. Aussitôt que le malade se présentera, vous lui demanderez s'il n'a pas mangé depuis trois heures. Quand les trois heures seront révolues, vous mettez un des paquets dans un verre de vin blanc; vous remuez bien le liquide et le ferez avaler au malade; s'il reste de la poudre dans le verre, vous remettez un peu de vin pour lui faire tout prendre. Il ne devra pas manger pendant les trois heures suivantes, et il sera bon qu'il se promène. Le lendemain matin, également à jeun, et avec les mêmes prescriptions, il prendra le second paquet. Le surlendemain, le malade ne prendra pas le remède; mais le jour suivant il prendra le troisième paquet; puis, après s'être reposé encore un jour, il prendra le quatrième paquet.

Le malade, après cela, peut être parfaitement tranquille et vaquer à ses occupations habituelles.

Dose pour les chiens. La même que pour les hommes, et suivant le régime ci-dessus; mais, au lieu de mettre la poudre dans du vin, on la mettra dans une omelette à l'huile et sans sel: un œuf suffit pour chaque chien.

Dose pour les chats et les chevaux. Prendre 186 grammes de poudre, la partager en quatre paquets, et suivre tout ce qui est prescrit ci-dessus, sauf que les paquets seront avalés chacun dans une bouteille de vin blanc.

Ayant dans notre famille l'expérience de 30 années de ce remède; ayant vu des personnes déjà tombées dans des accès, et auxquelles on a été obligé d'ouvrir de force la bouche déjà serrée, arriver à une parfaite guérison, nous nous reprocherions de tenir plus longtemps secrets dans cette province un remède dont la divulgation peut y diminuer les ravages d'un aussi terrible fléau que celui de l'hydrophobie.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 4 FEVRIER 1851.

Première Page.—Itinéraire de St. Louis à l'Orégon et à la Californie. **Variétés.**—Les Romains et le Communisme.—Remède contre l'hydrophobie. **Feuilleton.**—Le Montagnard ou les deux Républiques—1793—1848.—(suite.)

Dates de l'établissement des différentes Missions des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, avec le nombre des Sœurs employées en chaque endroit, et celui des enfants recevant le bénéfice de l'Instruction.

[N. B. Par cette expression: élèves au pensionnat, on entend les élèves pensionnaires, demi-pensionnaires, etc.]

1ère mission.—Du Lac des deux Montagnes, établie en 1659; 2 Sœurs; élèves Iroquoises et Algonquines.

2ème.—De la Pointe Claire, en 1669; 2 Sœurs; 40 élèves.

3ème.—De la Pointe-aux-Trembles de Montréal, vers 1670; 2 Sœurs; 54 élèves.

4ème.—De la Ste. Famille, dans l'Isle d'Orléans, en 1686; 2 Sœurs; 30 élèves au pensionnat; 30 externes.

5ème.—De Québec, en 1688; 12 Sœurs; 200 élèves au Pt.; 550 externes.

6ème.—De la Pointe-aux-Trembles de Québec, établie vers 1690; 2 Sœurs; 38 élèves au Pt.; 60 externes.

7ème. De La Prairie, en 1695, 2 Sœurs, 36 élèves au Pt.; 102 externes.

8ème.—De Boucherville, en 1697; 2 Sœurs; 25 élèves au Pt.; 80 externes.

9ème.—De St. François du Sud en bas de

Québec, en 1673; 2 Sœurs; 38 élèves au Pt.; 45 externes.

10ème.—De St. Denis, en 1753; 3 Sœurs; 56 élèves au Pt.; 112 externes.

11ème.—De la Rivière-Quille, en 1809; 2 Sœurs; 69 au Pensionnat.

12ème.—De St. Hyacinthe d'Yamaska établie en 1816; 5 Sœurs; 82 élèves au Pt.; 50 externes.

13ème.—De Ste Marie de la Beauce, établie en Juillet 1823; 2 Sœurs; 24 élèves au Pt.; 38 externes.

14ème.—De Berthier, district de Montréal, en 1825; 3 Sœurs; 46 élèves au Pt.; 36 externes.

15ème.—De Terrebonne, en 1826; 3 Sœurs; 54 élèves au Pt.; 34 externes.

16ème.—Des Cédres, en 1841; 2 Sœurs; 18 élèves au Pt.; 50 Externes.

17ème.—De Kingston, en 1841; 5 Sœurs.

18ème.—De Chateaugay, en 1844; 2 Sœurs; 20 élèves au Pt.; 74 externes.

19ème. De L'Assomption, Rivière de l'Abchigan, en 1847; 2 Sœurs; 25 élèves au Pt.; 40 externes.

20ème.—De Ste. Thérèse, en 1847; 2 Sœurs; 40 élèves au Pt.; 75 externes.

21ème.—De St. Jean Dorchester, le 14 Octobre 1847; 4 Sœurs; 76 élèves au Pt.; 104 externes.

22ème.—De la Baie St. Paul, en 1848; 2 Sœurs; 22 élèves au Pt.; 80 externes.

23ème.—De Ste. Croix de Québec en Octobre 1849; 2 Sœurs; 26 élèves au Pt.; 37 externes.

24ème.—De St. Eustache, Rivière du Chêne; en 1849; 3 Sœurs; 43 élèves au Pt.; 45 externes.

PENSIONNAT DE LA VILLE DE MONTRÉAL.

10 Sœurs, 90 Pensionnaires, 75 Demi-pensionnaires.

Ecole du Faubourg de Québec: 6 Sœurs, 550 enfants.

Ecole du Faubourg St. Laurent: 3 Sœurs, 230 enfants.

Ecole du Faubourg St. Joseph: 2 Sœurs, 176 enfants.

Ecole du Faubourg St. Antoine: 3 Sœurs, 174 enfants.

Ecole du Faubourg des Récollets: 2 Sœurs, 150 enfants.

Ecoles Rue Notre-Dame, 5 sœurs; 220 enfants.

Nous apprenons par le *Catholic Herald*, que le Dr. Brownson a récemment *lecture* avec un grand succès, à Philadelphie, et qu'une foule nombreuse se pressait pour l'entendre. Ceux qui ont en l'avantage d'assister aux lectures de M. Brownson, à Montréal, admettront sans peine que le rapport du *Catholic Herald* doit être parfaitement correct.

L'assemblée annuelle des membres de la *Société de Tempérance de Montréal*, (*Montreal Temperance Society*) eut lieu la semaine dernière et les résolutions suivantes y furent adoptées.

Résolu, 1^o.—Que, nonobstant l'apathie en apparence très grande à l'égard de la cause de la Tempérance, la marche en est et en doit être progressive, en autant qu'elle est étroitement liée aux premiers intérêts de la race humaine.

Résolu, 2^o.—Que cette Société doit des remerciements à M. John B. Gough pour ses efforts zélés dans ce but, ainsi qu'à tous les amis de la Cause qui ont si libéralement contribué à l'extinction de l'onéreuse dette contractée par la Société.

Résolu, 3^o.—Que nous devons être profondément reconnaissants envers la Divine Providence qui a fait de la réforme de Tempérance une digne cause; le déluge de l'Intempérance qui menaçait d'accabler les peuples; et que les ferventes prières du peuple de Dieu soient sollicitées en faveur de l'extension et du triomphe définitif de cette cause sur tous ceux qu'enchaîne l'intempérance.

Voici les noms des officiers de l'Association nouvellement élus:

Président:—John Dougall.

Vice-Présidents:—Révds. William Taylor, D. D. Henry Wilkes, D. D., John McCloud, P. H. Marling, C. Lavell; Messrs James Court, James R. Orr, Jacob DeWitt, M. P. P. Henry Lyman.
Trésorier:—H. E. Benson.
Secrétaire-Correspondant:—John C. Beckett.
Secrétaire-Archiviste:—John Brodie.
Comité:—M. Samuel Hedge, John M'Watters, D. P. James, Charles Alexander Samuel Mathewson, J. Cooper, Henry Venour, Thomas M. Taylor, Charles P. Watson, Robert Campbell, P. LeSueur, Laird Paton, Wm. Hutchison, David Ferguson, Benjamin Lyman, T. D. Bigelow, William Muir, William M'Alister, N. S. Whitney, N. M. Bockus.

Une dépêche télégraphique de Québec transmet la nouvelle de l'élection de M. Luc Letellier au comté de Kamouraska, par une majorité de 59 voix sur son concurrent M. Chapais. Ce résultat, qui a trompé bien des prévisions favorables à M. Chapais, s'explique probablement par ce qu'en dit la *Minerve* d'hier: «M. Letellier, dit ce journal, a la réputation d'un jeune homme de talents et de principes libéraux. On peut juger de la conduite qu'il suivra par le programme adopté à une assemblée publique de Kamouraska que nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs.»

Le *Pilot* de ce matin annonce avec regret la maladie de M. le Propriétaire de la *Minerve*, qui, depuis près de deux semaines, le retient au lit, et présente, dit-on, des symptômes inquiétants.

GUGY vs FERRES et al.

Dans la *Minerve* du 30 janvier a été insérée une correspondance anonyme touchant cette affaire où, comme l'on sait, M. Guky se plaint d'attaques libelleuses de la part des propriétaires du *Montreal Gazette*. Le correspondant de la *Minerve*, faisant allusion au procès dont il s'agit, parle des «efforts incessants de la *Gazette* qui, dit-il, dans ses colonnes ne cesse d'appeler au public;» après avoir commenté ce procédé de la *Gazette*, il reproche à l'éditeur de cette feuille «de profiter de son journal jusqu'au point d'exciter des préjugés contre son adversaire;» il ajoute à cela: «En se rapprochant des Canadiens-Français, comme il l'a fait depuis un an, M. Guky a commis aux yeux de la *Gazette* un crime impardonnable.»

Le rédacteur de la *Gazette* d'hier en se plaignant de ce qu'ayant demandé le nom de l'auteur de cette lettre, il n'avait pu l'obtenir, faisait remarquer que le procès en question devant être instruit le 7 février, devant un jury à peu près exclusivement canadien, la correspondance plus haut citée «tendait évidemment à influencer les Jurés, qui parlent le français, et nait énergiquement avoir publié «un seul mot sur cette affaire depuis qu'elle est commencée.»

Intentionnelle ou non, quant à ses tendances, cet écrit du correspondant de la *Minerve* devait nécessairement paraître aux propriétaires de la *Gazette* en avoir une fort dangereuse. Mais la *Minerve* de ce matin confirme l'assertion de la *Gazette* relativement à son silence sur l'affaire en question et l'exonère du soupçon d'avoir cherché à influencer le Jury. Ce procédé strictement est conforme à la justice. Le correspondant de la *Minerve*, dit cette feuille, «ne paraît pas disposé à correspondre, ni à prendre la responsabilité de son œuvre.» Ceci n'est pas à son avantage.

Une dépêche télégraphique, en date de la Nouvelle-Orléans le 23 janvier, annonce que le procès du général Henderson s'est terminé sans amener un verdict. Après une longue délibération, le jury est venu déclarer à la cour qu'il ne pouvait s'accorder.

EUROPE.

La situation de l'Allemagne à la surface, est encore la même. L'état de siège et toutes ses rigueurs se continuent à Cassel. Le mécontentement subsiste et l'intervention étrangère est imminente. Cependant, la réaction triomphe des renouements révolutionnaires.

En France, les intrigues politiques ont abouti à une crise depuis longtemps pressentie. Le président, fatigué de tous les ménagements qu'il avait dû garder envers le général Changarnier, a pris une résolution énergique: il s'est débarrassé de ce *subalterne* qui prétendait le tenir en tutelle. M. L. N. Bonaparte a signifié, dès le 8, sa volonté aux principaux membres de la majorité, et le *Moniteur* du 10 a enregistré, tout à la fois, la destitution du silencieuse dictateur, la nomination du général Perrot au commandement de la garde nationale, celle du général Baraguay-d'Hilliers à la première division militaire; enfin, l'organisation d'un nouveau cabinet dont les principaux membres sont: M. Drouin-de-Lhuys et le général Rognard de St. Jean d'Angely.

La chute du général Changarnier a été acceptée avec beaucoup de sang froid par la population parisienne. Il y a six mois encore, le général Changarnier paraissait indispensable, sa retraite eût été considérée comme une calamité; bien des gens se seraient crus perdus; aujourd'hui M. Changarnier est mis à la porte, et l'on ne s'en émeut pas plus que s'il s'agissait de tout autre général. Paris est calme, la population n'abandonne pas ses affaires, et la bourse monte! Ainsi se termine cette comédie politique où les acteurs sont nombreux, mais où le public semble avoir fait défaut.

Le correspondant F. Gaillardet du *Courrier des Etats-Unis*, écrit que les déclarations élogieuses de Louis-Napoléon à propos de cette crise ont trouvé une vive sympathie dans l'opinion publique. «La majorité», dit-il, de la population se range évidemment du côté de Louis-Napoléon dans la crise actuelle, parce qu'elle croit à sa loyauté, et qu'elle n'aime pas les querelles oiseuses. Le président de la République n'est dans la dépendance de l'Assemblée que lorsqu'il lui demande une dotation contraire à la simplicité du gouvernement républicain, ou lorsqu'il ambitionne des pouvoirs contraires à la Constitution.

Le jour où il renoncera à un luxe inutile, et à des espérances inconstitutionnelles, il recouvrera en liberté, en popularité, et en dignité, ce qu'il perdra en faste et en puissance éphémères. Dans le duel qui est engagé entre l'Assemblée et lui, la victoire sera du côté de celui qui restera sur le terrain du droit.

Ce terrain est étroit, dit-on; la Constitution l'a entouré d'écueils, c'est vrai. Mais, de même qu'il n'y a point de bon outil pour un mauvais ouvrier, il n'y point de mauvais outil dont un bon ouvrier ne puisse se servir. Les institutions prennent trop souvent la place des hommes sur la sellette des assises ouvertes par les juges de l'humanité.

Californie.

L'un des derniers journaux de Californie contient un article en l'honneur d'un coin de terre plus riche en promesses agricoles qu'en métaux précieux: il s'agit de la vallée de Santa-Clara, où est situé San-José. Jusqu'ici cette partie de la région aurifère n'a joué qu'un rôle obscur et secondaire dans la première phase que vient de traverser l'Etat de Californie; elle a obtenu peu ou point d'attention. Mais, dit à ce sujet le *Courrier des Etats-Unis*, son jour arrive, et le *State Journal* (publié en Californie) commence à revendiquer pour elle la part qui lui est réservée dans les destinées de la Californie. Il déclare n'éprouver qu'une médiocre sympathie pour ce flot d'émigrants, qui, obéissant à la seule cupidité, sont allés chercher sur les bords du Pacifique une fortune, sans labour. Mais, en revanche, ceux-là sont les bien-venus qui, portant leurs regards au-delà d'une opulente éphémère, demandent au travail agricole des résultats plus durables et plus légitimes.

«Ceux-là», dit-il, peuvent trouver ici un sol sans égal pour sa richesse, un climat sans pareil au monde, et une population aussi intel-

ligente, aussi vertueuse, aussi industrieuse que celle d'aucune autre contrée... La vallée de Santa-Clara est assez étendue, et possède des ressources suffisantes pour alimenter la Californie entière de céréales et de provisions, pendant bien des années à venir. Tout ce qu'il faut, ce sont des bras pour cultiver la terre. Il suffit d'un peu de soin pour assurer d'immenses récoltes, et le sol est si fertile, si profond, qu'il est inépuisable. Nous osons affirmer, ajoute-t-il, est que nulle portion de la Californie n'est aussi généralement exempte de maladies que notre ville et le pays environnant.»

Pendant que ce premier organe des intérêts agricoles plaide avec cette chaleur la cause de la région qu'il représente, les journaux de San-Francisco enregistrent, avec un orgueil non moins légitime les progrès incessants de la métropole du Pacifique. Quelques mois ont suffi pour niveler les vingt-cinq rues principales de la jeune cité, en plancheant une partie, et y creuser des ruisseaux pour l'économie des eaux. La ville possède, en outre, aujourd'hui, 5,700 pieds de quais pour le déchargement des navires. Le commerce, ainsi pourvu chaque jour de facilités nouvelles, prend un essor plus assuré; San-Francisco n'a plus l'aspect de campement qu'il avait d'abord: d'élégantes et solides maisons remplacent les constructions primitives. On parle, entre autres embellissements, d'une résidence que M. Dillon, consul-général de France, se prépare à faire construire entre Pacific et Jackson streets.

Le port de San Francisco vient de faire le premier pas dans une carrière qui, d'après le *Courrier*, lui réserve de magnifiques résultats. Trois navires étaient en train de s'équiper pour la pêche de la baleine, et notre confrère n'évalue pas à moins de 300 pour cent les bénéfices que cette expédition devait donner en neuf mois. La position géographique offre en effet l'avantage: de pouvoir armer les navires que pour une seule campagne, et les produits qu'ils remporteraient feraient un excellent fret de retour pour les navires venus avec des cargaisons des Etats de l'Atlantique.

Si les entreprises particulières, voient ainsi s'élargir l'horizon de leur prospérité, les finances municipales sont toujours dans un état déplorable. A Sacramento, l'administration emprunte à 8, 10 et 15 pour cent par mois les fonds nécessaires pour terminer la levée destinée à protéger la ville contre les inondations. A San Francisco, on discute pour savoir s'il conviendrait mieux de vendre les terrains appartenant à la ville, ou bien de contracter un nouvel emprunt, pour créer des ressources devenues indispensables.

Le 14 décembre, San-Francisco a encore été le théâtre d'un incendie qui a dévoré cinq maisons et causé une perte que l'on évalue de 50 à 100 mille dollars. Sans les efforts des pompiers, on aurait eu probablement une catastrophe de plus à ajouter à toutes celles qui avaient déjà marqué l'année 1850.

(Extraits de la Gazette du Canada du 1er Février 1851.)

Bureau de l'Adjudant-General.

Toronto, 24 Janvier, 1851.

ORDRE GÉNÉRAL DE MILICE:

No. 1.

A une Cour Martiale Générale, réunie et tenue à St. Césaire, le neuvième jour de Décembre, 1850, et de cette époque ajournée au dix-neuvième jour du même mois, et de laquelle le Major Flavien Dutilleul, de la Bataillon de St. Hyacinthe, était le Président, le Capitaine Charles Tétro, du même Bataillon, fut appelé à répondre aux accusations suivantes portées contre lui, c'est à savoir:

Pour s'être conduit d'une manière dégradante et scandaleuse, indigne de celle d'un Gentilhomme et d'un Officier attaché aux Forces des Alliées de Sa Majesté, ayant, Samedi, le deuxième jour du mois de Novembre dernier, comparu devant une cour, Martial Ordinaire du 4e Bataillon du Régiment de St. Hyacinthe, assemblée et tenue dans la Salle Publique du Presbytère de la paroisse de St. Césaire, Comté de St. Hyacinthe, District de Montréal, dans un état d'ivresse le rendant hors d'état de conduire plusieurs

le comte de Savernay, lui disant: Vous êtes poursuivi, en danger de mort, vous me demandez un asile et je vous ferme ma porte. Il y a des lâchetés telles, madame, que les cœurs honnêtes se refusent à y croire jusqu'à la dernière extrémité; mais vous oubliez que si la justice a été chassée de la terre, elle s'est réfugiée au ciel.

Dans toute autre circonstance, croyez... essaya de dire Mme Bressieux dont le visage était devenu écarlate...

Silence, citoyenne Bressieux, interrompit Henri d'une voix ironique, en étendant sa main vers elle comme une malédiction. Votre voix me fait honte à entendre... A deux pas de votre porte, au milieu de la pluie qui tombe par torrents et de l'orage qui gronde, il y a un vieillard blessé, épuisé de fatigue, qui attend la confiance dans le cœur que cette porte s'ouvre à deux battants pour le recevoir; car cette porte est celle de l'homme qu'il a sauvé du deshonneur; cette porte se ferme et le repousse... souvenez-vous, madame Bressieux, qu'une maison est maudite quand celui qui l'habite est infâme!

Ces paroles avaient été prononcées d'une voix si tonnante, si hautaine, que Mme Bressieux sentit sa tête se courber et ses jambes fléchir sous cette malédiction qui l'arrosait. Elle n'osait lever son regard sur ce regard si noble et si courroucé... Quand une nature n'est pas entièrement flétrie, il y a certains mots qui la réveillent et vibrent en elle à son propre insu. Elle tomba à genoux dans la chambre, les mains jointes:—Grâce! grâce! s'écria-t-elle

d'une voix suppliante, ne me maudissez pas ainsi!... Ce n'est pas mon cœur qui parle, c'est l'épouvante... Si vous saviez, monsieur dans quel temps nous vivons...

Citoyenne Bressieux, dit Henri avec mépris et dédain, tu oublies que l'on se tutoie sous la république... Et, sans regarder Mme Bressieux, il fit ur pas pour sortir de la chambre; mais celle-ci se releva et se mit devant la porte: Je vous avertis, monsieur, dit-elle avec énergie, que l'épouvante a glacé mon cœur... Cette maison est la vôtre... oubliez ses paroles et entrez!..

Le comte de Savernay resta un instant silencieux, puis il répondit froidement:

J'accepte pour cette journée seulement, le repentir de cette tardive hospitalité; j'accepte parce que mon père est souffrant et blessé, parce que ma sœur est épuisée par la fatigue de cette longue nuit, et qu'elle n'est pas encore habituée à souffrir; sans cela, je participais, madame, et ne resterais pas un instant de plus dans cette maison...

Vous me pardonnez, dit Mme Bressieux, en lui tendant les mains.

Oublie, Madame, répondit Henri en descendant l'escalier.

Pas un mot, n'est-ce pas, de ce qui vient de se passer, un marquis de Savernay?

Si une seule de vos paroles, madame, était arrivée jusqu'à lui, il n'y aurait pas de puissance humaine qui pût lui faire franchir le seuil de cette maison.

Le comte alla rejoindre son père... Déjà les premières lueurs du jour teintaient

d'une couleur moins sombre l'horizon lointain. J'ai cru que tu ne reviendrais pas, dit la jeune fille d'une voix faible en grolottant sous son manteau humide.

La place n'était pas mauvaise, reprit le marquis en souriant, on voyait autour de soi de manière à n'être pas surpris, et nous avons à nous trois six pistolets bien chargés: Henri s'avance vers son père:

Et bien! mon père, je vous ai fait longtemps attendre! mais M. Bressieux est à Marseille, et Mme Bressieux est barricadée comme dans une citadelle.

Par le temps qui court, je conçois qu'on ne couche pas les portes ouvertes, reprit M. de Savernay.

Henri prit le bras de sa sœur, fit signe à Baptistin et à Crépeux de quitter leur poste d'observation, et tous se dirigèrent vers la maison.

Dès que la dernière des cinq personnes fut entrée, Marianne, qui ne comprenait pas la faiblesse de sa maîtresse à l'endroit de ces étrangers, ferma la porte avec la rapidité soupçonneuse d'un geôlier de prison.

Aussitôt que le marquis de Savernay aperçut Mme Bressieux, il alla à elle, et lui tendit la main avec une simplicité calme et digne:

Madame, lui dit-il, je remercie le ciel, au milieu de ces jours de misère, de crimes et d'ingratitude, d'avoir rencontré un cœur généreux où ne s'est pas effacée la trace d'un bienfait. Merci pour moi, madame, merci pour les miens. Mme Bressieux rougit. Le

comte Henri eut l'air très occupé auprès de sa sœur.

Baptistin et Crépeux avaient déjà sureté dans la maison et trouvé deux fagots qu'ils avaient jetés tout entiers dans la cheminée. Aussi un feu pétillant éclairait toute la chambre, et faisait fumer les vêtements trempés par la pluie que Crépeux avait étendus sur des chaises, pendant que Baptistin, auquel rien ne pouvait faire oublier les bonnes traditions, était sur une table tout ce qui était nécessaire pour la toilette de ses maîtres.

La chaleur bienfaisante des flammes avait ramené les forces de Mlle de Savernay. Déjà ses joues étaient moins blanches, ses membres moins tremblants, et son visage moins languissant se relevait presque souriant. Voilà une campagne un peu rude, ma pauvre petite sœur, dit Henri en lui prenant la tête dans ses mains et en l'embrassant.

Je me sens beaucoup mieux, dit-elle.

Et prête à recommencer, n'est-ce pas, citoyenne?

Certainement, prête à recommencer, monsieur mon frère! reprit la jeune fille avec un petit mouvement charmant.

Ah! tu oubliais que je suis le citoyen ton frère, et non pas monsieur.

C'est vrai!... répartit Jeanne en riant.

te promets que j'aurai bien du courage et bien de la force!

Chère Jeanne, dit Henri en lui serrant la main avec une expression à la fois triste et douce, si tu en manques, j'en aurai pour nous deux.

Dans le même moment, le marquis, qui était sorti avec madame Bressieux entra:

Jeanne, dit-il, Mme Bressieux a l'obligeance de mettre une autre chambre à ta disposition; vas prendre quelques heures de repos, car cette nuit il faudra nous remettre en route. Henri et moi, allons rester ici. Baptistin, quand il sera jour, tu iras au village, tu l'informeras du nom du chef du district pour l'ajouter à votre passe, et tu tâcheras de savoir des nouvelles.

Baptistin s'inclina.

(A continuer.)

PENSÉES.

Combien n'y a-t-il pas d'horizons au-delà de celui qui borne notre vue!

C'est la dernière goutte de trop qui fait répandre le vase; et la dernière bouchée qui donne l'indigestion.

Le mensonge est comme les boules de neige, qui grossissent en roulant des montagnes, s'arrêtent et se réduisent à rien.

Il faudrait bouleverser la terre entière, si l'on voulait la mettre sous l'empire des philosophes.